

Cette lettre mensuelle d'informations, publiée depuis juillet 2000, paraît douze fois par an et contient des nouvelles, des analyses et des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Église.

Yves Chiron 16, rue du Berry 36250 Nihérne chiron.yves@orange.fr

CONSTAT DE NON SUPERNATURALITE À TREVIGNANO ROMANO

En mars 2016 un couple d'Italiens, Gisella Cardia (née Maria Giuseppa Scarpulla), aujourd'hui âgée de 54 ans, et son mari font un pèlerinage à Medjugorje, le célèbre lieu d'apparitions (non reconnues à ce jour par l'Église). Ils y font l'acquisition d'une statue de la Vierge Marie. Rentrés chez eux, à Trevignano Romano, une petite ville située à une quarantaine de kilomètres de Rome, la statue aurait commencé à verser des larmes d'eau et de sang. Un tableau représentant la Divine Miséricorde, acheté Place Saint-Pierre, à Rome, aurait commencé lui aussi à verser des pleurs de sang et d'eau.

Le 21 avril 2016, à 15 h 30, la Vierge Marie serait apparue pour la première fois à Gisella et aurait délivré un message¹. La supposée voyante rapporte l'événement en ces termes :

« Alors que j'étais allongée sur le lit avec mon mari pour regarder la télévision, j'entends une voix qui m'appelle. J'ai demandé à mon mari de baisser le volume de la télévision et en me tournant vers la petite statue de la Vierge placée sur la commode, j'ai vu la Madone enveloppée d'un voile blanc et d'un manteau bleu ciel. En larmes j'ai dit à mon mari : "la Madonnina ! la Madonnina !" et d'instinct nous nous agenouillons tous les deux aux pieds du lit.

Elle m'a dit en souriant :

"Ma fille, je suis la Sainte Vierge, n'aie pas peur, je vous ai choisis parce que vous êtes remplis d'amour et d'espérance et c'est sur cela que la vie doit être fondée. Je t'enverrai tant de personnes qui ont besoin d'être converties, ne ferme pas les portes, mais ouvres-les afin que tous puissent voir et apprendre à aimer mon Fils Jésus.

Je reviendrai bientôt et eux aussi (elle faisait référence à ma famille) sentiront ma présence avec un signe de ma part.

Je te bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen."

À la fin de l'apparition, tous mes proches dans la maison ont entendu un son de cloches. »

Depuis lors, les apparitions de la Vierge Marie se seraient multipliées, avec de nombreux messages, principalement de la Mère de Dieu, mais aussi parfois de Jésus et de Dieu le Père. Gisella a d'abord accueilli dans sa maison les fidèles qui voulaient assister à ces apparitions. Puis pendant quelque temps, avec l'accord de l'évêque du diocèse, Mgr Romano Rossi, la prière du Rosaire et l'apparition concomitante de la Vierge Marie ont eu lieu dans une chapelle. Par la suite, l'évêque ayant retiré son autorisation, les fidèles se sont réunis une fois par mois autour de la voyante sur un grand terrain, via Campo delle Rose. L'endroit surplombe le lac de Bracciano. Y ont été installées une statue de la Vierge, une grande croix peinte en bleu (d'où le nom « *Croce blu* » donné à l'endroit), un autel et des bancs en bois. Le 3 de chaque mois Gisella y reçoit un message, mais

¹ Le très court récit de cette apparition, par Gisella Cardia, et le texte intégral du premier message se trouvent sur le site officiel créé par le couple : <https://lareginadelrosario.org/>.

les autres jours elle continue à avoir des apparitions à son domicile, avec plusieurs messages par mois. Le déroulement de l'apparition mensuelle en public – qui a lieu à heure fixe, pendant la récitation du Rosaire avec les fidèles – rappelle celui des supposées apparitions de Medjugorje.

Plusieurs ouvrages ont été publiés sur ces apparitions. Deux ont particulièrement marqué les esprits. Il s'agit d'une part de l'ouvrage en 2017 par le Père Flavio Ubodi². Le Père Ubodi, ancien supérieur des Capucins de la Province de Rome, professeur de théologie dogmatique, a été aussi vice-président de la Commission Théologique mise en place pour examiner d'autres faits supposés miraculeux (les pleurs d'une autre statue de la Vierge, à Civitavecchia, à partir de 1995). L'engagement du Père Ubodi en faveur des événements survenus à Trevignano Romano, comme celui de Fabienne Guerrero³, convertie de l'ésotérisme, qui se dit elle-même bénéficiaire de messages surnaturels, ont accrédité auprès de beaucoup de fidèles l'authenticité des faits et des messages. Gisella et son mari ont également créé un site, très bien fait, pour diffuser les messages reçus.

Comme à Medjugorje, les messages ont tous une forme stéréotypée : la Vierge Marie commence toujours par une formule identique (« Ma Chère fille, merci de m'avoir accueilli dans ton cœur et d'avoir plié les genoux dans la prière ») et la longueur du message est à peu près identique à chaque fois. Les messages sont un appel à la prière, à la conversion et ont souvent une tonalité dramatique et même apocalyptique très marquée. L'Église est « en état d'apostasie », le monde va à sa perte, vont arriver des châtiments qui frapperont toute l'humanité. Un « Avertissement » précèdera le retour du Christ : « Viendra l'Illumination qui vous mettra dans un état d'extase qui durera environ 15 minutes ; voici que le ciel deviendra rouge feu ; alors vous entendrez un très fort rugissement, mais ne craignez pas car ce sera l'annonce que le Fils de Dieu est sur le point de venir » (message du 26 mai 2020). L'annonce d'un « Avertissement » se trouve déjà dans d'autres apparitions contestées, notamment celles de Garabandal. Gisella qualifie aussi cet « Avertissement » d'« Illumination » ou « Illumination de la conscience ». Curieusement, la pseudo-mystique Fabienne Guerrero emploie les mêmes termes dans *Mon expérience intérieure de l'avertissement encore appelé illumination de la conscience* (Éditions Rassemblement à Son Image, préface de Mgr Laurentin) », ouvrage publié en décembre 2013, c'est-à-dire trois ans avant le début des supposées apparitions à Gisella.

Un des messages délivrés à Trevignano Romano qui a le plus impressionné, après coup, est celui où la Vierge Marie aurait annoncé la pandémie du coronavirus, plus de deux mois avant sa découverte à Wuhan, en Chine : « Priez, priez, priez pour la paix et pour ce qui vous attend. Priez pour la Chine car de là viendront les nouvelles maladies, tout est déjà prêt pour affecter l'air par des bactéries inconnues » (message du 28 septembre 2019).

La Vierge Marie, si l'on en croit Gisella, a une interprétation conspirationniste de cette pandémie et utilise le langage des complotistes contemporains : « Le nouvel ordre mondial a déjà tout programmé et ils veulent manipuler votre ADN et vos esprits ; c'est un projet de Satan. Je vous rappelle de faire attention aux vaccins » (message du 19 août 2020).

L'enquête canonique

Dans les premiers temps, Mgr Rossi, l'évêque du diocèse de Civita Castellana, où se déroulent les événements, n'a pas voulu porter de jugement prématuré ni prendre de mesure d'interdiction. Il a d'abord autorisé, on l'a vu, que les réunions de prière autour de Gisella se tiennent dans une chapelle. Puis devant la teneur de certains messages il a retiré son autorisation. Il a également demandé à conserver pendant quelque temps à l'évêché la statue "miraculeuse" pour voir si elle continuait à verser des pleurs ; le phénomène ne s'est pas répété. Par ailleurs, Mgr Rossi a désigné un prêtre pour être l'accompagnateur spirituel de la supposée voyante ; Gisella l'a refusé, arguant qu'il n'avait pas été choisi par la Vierge Marie et choisissant un autre prêtre, soi-disant agréé par la Mère de Dieu.

Ce n'est qu'avec le nouvel évêque de Civita Castellana, Mgr Marco Salvi, nommé le 9 novembre 2022 et intronisé le 8 janvier 2023, qu'une enquête canonique a été ouverte. Trois mois après son installation dans le diocèse, Mgr Salvi a ordonné une enquête sur le « phénomène de Trevignano Romano ». En avril 2023, il a

² P. Flavio Ubodi, « *Asciugherò le vostre lacrime* ». *La Madonna e suo figlio Gesù a Trevignano Romano*, Edizioni Segno, 2017.

³ Fabienne Guerrero, *Les apparitions de Trevignano. Une révélation capitale pour notre temps*, Éditions La Bonne Nouvelle, 2023.

constitué une Commission composée de théologiens, de vaticanistes, de spécialistes de théologie spirituelle et de psychologues. Dès le 30 mai suivant cette Commission d'enquête remettait un premier rapport d'évaluation, précisant que cette évaluation n'avait pas un caractère définitif et qu'il lui fallait mener d'autres investigations.

Dans le même temps, Mgr Salvi demandait au Procureur de la République de Civitavecchia l'accès aux résultats des analyses des pleurs que la statue aurait versés à partir de 1995, analyses faites par la police, à la demande l'évêque diocésain. Cette requête lui a été deux fois refusée, parce qu'il s'agissait de faits survenus dans un diocèse qui n'était pas le sien.

Mgr Salvi a demandé aussi à Gisella Cardia de se soumettre à une expertise psychiatrique menée par une équipe de cinq psychiatres ; expertise qui a pu être faite, mais dont les résultats n'ont pas été rendus publics. Néanmoins on peut avoir une idée de leurs conclusions en lisant la longue déclaration publiée le 6 mars dernier par Mgr Salvi⁴.

La déclaration de Mgr Salvi

Cette Déclaration et le Décret canonique qui la suit sont un modèle du genre, fondés à la fois sur le droit canon, la doctrine catholique en la matière et un authentique souci pastoral. L'évêque de Civita Castellana s'appuie, d'une part, sur le *Code de droit canonique* qui rappelle qu'« il appartient à l'Évêque diocésain de gouverner l'Église particulière qui lui est confiée avec pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, selon le droit » (Can. 391) et qui fait de lui le défenseur de « l'unité de l'Église » qui doit veiller « à ce que des abus ne se glissent pas dans la discipline ecclésiastique, surtout en ce qui concerne le ministère de la parole, la célébration des sacrements et des sacramentaux, le culte de Dieu et des saints, ainsi que l'administration des biens » (Can. 392). Il s'appuie d'autre part, sur les *Normes pour procéder au discernement des supposées apparitions et révélations* édictées par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en 1978⁵. Ces *Normes* rappellent ou fixent différents critères (positifs ou négatifs) qui permettent à l'évêque du diocèse de porter un jugement, au moins probable, sur de supposées apparitions ou révélations.

Dans sa Déclaration, Mgr Salvi relève de façon détaillée plusieurs critères négatifs. Ne relevons que les principaux :

- des « lacunes dans le témoignage de Gisella Cardia » qui, dans ses déclarations sous serment devant la Commission, n'a pas rapporté certains éléments qu'elle avait évoqués précédemment dans des interviews télévisées.
- des « contradictions internes » dans son témoignage : elle dit recevoir des messages surnaturels et se défend de les interpréter ; et dans le même temps elle publie sur son site des explications qu'elle intitule « Brèves réflexions ».
- elle affirme que Mgr Rossi a vu la statue de la Vierge pleurer, ce que celui-ci a toujours nié.
- la paroisse dont dépend Gisella Cardia s'est divisée sur le sujet de ces supposées apparitions et le curé de l'église n'a pas constaté chez les fidèles « une augmentation de la participation à la vie régulière de la paroisse ».
- les messages contiennent de « nombreuses erreurs théologiques ». Par exemple dans ce message de Dieu le Père destiné aux fidèles pour les préparer aux châtiments qui vont venir : « Regardez maintenant comme tout arrivera. Même votre refuge sera prêt pour cette période. Je prépare tout. Quand Marie Très sainte vous dira que c'est l'heure de partir, vous devrez vous rendre à la Croix bleue (la colline bénie de Trevignano Romano) et là vous ne serez pas touchés, parce que j'ai personnellement sanctifié cet endroit. Ne soyez pas préoccupés, laissez les choses humaines et ayez la Foi, tout se réalisera comme dans mon projet. Les anges,

⁴ *Presunti apparizioni a Trevignano Romano (RM)* [« Les supposées apparitions à Trevignano Romano (RM) »], déclaration et décret en date du 6 mars 2024, 6 pages dactylographiées. Je remercie Fabrizio Cannone, ami de Rome, de m'avoir communiqué ce document.

⁵ Les *Norme per procedere nel discernimento di presunte apparizioni e rivelazioni* ont été approuvées par le pape Paul VI le 25 février 1978 et envoyées à tous les évêques ; mais « sans donner lieu à une publication officielle en considération du fait qu'elles regardent en premier lieu les Pasteurs de l'Église ». Puis elles ont fait l'objet d'une publication officielle, en diverses langues, le 29 mai 2012.

dans ce lieu béni par moi, vous protégeront et vous mettront en sécurité, vous rendront invisibles et Je ne vous ferai manquer de rien » (message du 10 mars 2022).

Dans la forme, les paroles attribuées à Dieu le Père semblent maladroites et simplistes. Sur le fond, le salut réservé à une petite poignée de fidèles dans un lieu spécifique et le moyen employé (les fidèles rendus « invisibles » par les anges), sont, dit Mgr Salvi, contraires « à la doctrine sotériologique de l'Église catholique, pour laquelle le salut est donné par la foi en Jésus vécue dans l'Église et rendue effective dans la charité ».

- les messages délivrés ne confirment pas la Révélation, comme ils le devraient, mais sont présentés comme une « inspiration directe adressée par Dieu et Marie à la présumée voyante ».

Le Décret de condamnation

À l'issue de cette analyse critique des supposées apparitions survenues à Trevignano Romano et des messages qui y sont soi-disant délivrés, Mgr Salvi publie un décret canonique en quatre points :

- les prêtres ont interdiction de se rendre sur le lieu des apparitions et de faire référence aux messages de Trevignano Romano dans leur ministère.

- Gisella Cardia, son époux et ceux qui les suivent ont le devoir de se conformer aux décisions de l'évêque diocésain et de s'engager dans « un parcours de purification et de discernement qui favorise et maintienne l'unité ecclésiale ».

- le vocable « Madonna de Trevignano » [Notre-Dame de Trevignano] « n'a aucune valeur ecclésiale » et ne doit pas être utilisé.

- les fidèles doivent s'abstenir d'« organiser ou de participer à des rencontres publiques ou privées (soit de prière soit d'enseignement) » qui accréditent l'authenticité des événements de Trevignano.

Dans sa déclaration, Mgr Salvi n'a pas fait allusion à l'enquête menée par un détective privé, Andrea Cacciotti, qui, en 2023, aurait établi que les pleurs supposément versés par la Vierge seraient du sang de porc et que Gisella et son époux se sont rendus coupable d'escroquerie. Le détective a déposé plainte auprès de la police locale pour fraude, mais la commission diocésaine n'a pas eu accès, semble-t-il, au dossier.

L'évêque de Civita Castellana a donc prononcé un clair *Constat de non supernaturalitate* (« il est établi que les faits ne sont pas d'origine surnaturelle ») et non pas un prudent *Non constat de supernaturalitate* (« il n'est pas établi que les faits sont d'origine surnaturelle »). Pourtant beaucoup de libraires catholiques continuent à diffuser les ouvrages favorables à ces fausses apparitions et nombre de sites continuent à diffuser les messages. Gisella Cardia continue, affirme-t-elle, à bénéficier d'apparitions de la Vierge Marie, à recevoir des messages surnaturels et à les diffuser sur son site. Trois jours après le jugement de Mgr Salvi, la Vierge Marie, s'en faire référence explicitement à l'évêque, a néanmoins encouragé la voyante à ne pas lui obéir : « Ma fille, lève-toi et combats ceux qui veulent détruire la Parole divine » (Message du 9 mars 2024). Les rassemblements à la *Croce blu* se poursuivent, la voyante continue à diffuser et à mettre en ligne les supposés messages qu'elle y reçoit.

Cette désobéissance de la voyante à une sentence canoniquement prononcée par l'évêque du diocèse est une preuve supplémentaire de l'origine non-surnaturelle des supposées apparitions.

Yves Chiron

En mars dernier, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi (DDF) a rendu public le document, datant de mai 1951, par lequel la Congrégation du Saint-Office avait déclaré non surnaturelles les supposées 15 apparitions de la Vierge Marie survenues à Lipa, aux Philippines, à partir de 1948. Ce document n'avait pas été publié à l'époque, mais il avait permis aux évêques philippins de prendre une position négative sur les faits. En 2015, l'archevêque de Lipa, Mgr Cabrera Argüelles, avait, après une nouvelle enquête, proclamé les apparitions de Lipa comme d'origine surnaturelle. C'est la deuxième fois, sous le pontificat du pape François, que la DDF vient contredire la position d'un évêque sur de supposées apparitions.

Le cardinal Fernández, préfet du DDF, a déclaré le 23 avril au *National Catholic Register* que serait publié prochain un nouveau document sur le discernement des apparitions et autres événements surnaturels : « Est en cours de finalisation un nouveau texte avec des lignes directrices et des normes claires pour le discernement des apparitions et d'autres phénomènes. »

Y.C.